

Rapport annuel 2025 de l'OrTra AgriAliForm

Message de la présidente

L'OrTra AgriAliForm a pour mission de promouvoir et former les professionnels des métiers de la terre de demain. Dans un contexte géopolitique incertain, sur fond de crise climatique, l'importance de nos professions dans les années à venir ne fait aucun doute. Notre agriculture évolue tant dans sa technique que dans ses structures et s'adapte en permanence aux défis climatiques et à la concurrence internationale. Nombre de défis que la génération future s'apprête à relever avec professionnalisme, passion, durabilité et innovation. Ambitions que, comme nouvelle présidente, je me réjouis de porter et défendre tout comme, de représenter la diversité de notre agriculture.

L'année 2025, comme 2024, a été marquée par les révisions, toujours en cours, des différentes formations. Si la révision de la formation professionnelle initiale est arrivée à bout touchant avec la signature, au printemps, de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale, les travaux de révisions se sont poursuivis pour l'AFP où le maître mot était d'assurer la perméabilité avec le CFC. C'est pourquoi les documents élaborés au CFC ont servi de base de travail et le niveau de compétence a été adapté en adéquation avec le profil de qualification des AFP. Lors de la consultation interne, les travaux de révision réalisés ont été plébiscités et la diminution à deux orientations, soit « Agriculture » et « Cultures spéciales » saluée.

Si les travaux de révision en tant que tels s'achèvent gentiment, d'autres battent leur plein, comme l'adaptation des procédures de qualifications, la rédaction des moyens d'enseignements, l'élaboration des documents de mise en œuvre pour la formation AFP ou encore l'information des acteurs de la formation professionnelle des changements à venir. A ce sujet l'OrTra AAF s'est rendue, dans tous les cantons, à des journées d'informations destinées aux formateurs pour les renseigner sur les changements à venir dès la rentrée 2026/2027.

Afin de maintenir une cohérence entre la formation professionnelle initiale et supérieure, les brevets et maîtrises du champ professionnel agricole font également l'objet d'une révision totale. Celle-ci a notamment l'ambition de réunir l'ensemble des formations professionnelles supérieures dans un seul et même règlement. Celui-ci devra aussi considérer les candidats en provenance d'horizons différents. L'avancement des travaux de révision a confirmé les conclusions du sondage réalisé fin 2024, soit le maintien de titres professionnels distincts. En outre, lors de l'année écoulée, le groupe de travail élargi et ceux propres aux professions ont développé tant les domaines de compétences opérationnelles transversales que spécifiques. Sur cette base, les différents profils de qualifications ont été rédigés en vue d'une approbation début 2026. C'est sur la base de ses documents que les règlements et directives seront élaborés.

Parallèlement et en étroite collaboration avec l'OrTra AAF, l'examen professionnel « Spécialiste en agriculture biodynamique » de Demeter fait à son tour l'objet d'une révision complète. Cette formation sera nouvellement sous l'égide de l'OrTra AgriAliForm à son entrée en vigueur. A terme, ce processus de développement devrait déboucher sur un titre commun à l'agriculture biologique et biodynamique. Dans le cadre de ces différentes révisions, nous avons pu bénéficier, et profitons encore, du soutien apprécié d'organisations externes et de l'avis précieux de praticiens de tout horizon.

Un moment fort de l'année 2025 était la quatrième édition centralisée des SwissSkills qui s'est déroulée à Berne du 17 au 21 septembre 2025. Pour la première fois, l'ensemble des métiers de la terre était réuni sous une seule et même tente. Si l'arboriculture et l'aviculture ont présenté leurs professions par le biais de démonstrations professionnelles, l'agriculture, le maraîchage et la viticulture ont organisé un concours auquel près de 58 candidats ont pris part (36 agriculteurs, 12 viticulteurs et 10 maraîchers). L'évènement a en outre marqué le lancement de la nouvelle profession des viticulteurs, née de la fusion des professions de viticulteur et caviste, dans le cadre de la révision de la formation professionnelle initiale. L'organisation d'un tel évènement ne serait possible sans l'engagement des praticiens, enseignants, écoles et des organisations professionnelles. Merci à eux et à nos généreux donateurs pour leur soutien.

Les travaux de révision ont conduit à une refonte complète des statuts de l'Ortra AgriAliForm. Ceux-ci ont été validés lors de l'assemblée extraordinaire de l'association du 29 octobre 2025, adaptant ainsi les structures

de gouvernance aux évolutions de la formation professionnelle. En outre, l'assemblée a également approuvé l'adhésion de l'association Demeter au 1er janvier 2026, renforçant ainsi la représentativité de l'agriculture dans sa diversité.

Mes remerciements les plus sincères s'adressent aux formateurs à la pratique professionnelle, aux moniteurs de cours CI, aux enseignants, aux experts et aux écoles professionnelles sans oublier le secrétariat de l'OrTra AgriAliForm ainsi que les membres et organisations professionnelles membres œuvrant au bon déroulement de la formation professionnelle.

Merci à tous pour votre implication pour la formation professionnelle !

Carine Théraulaz
Présidente

1 Activités de l'OrTra AgriAliForm

1.1 Organes

1.1.1 Comité

Le comité de l'OrTra AgriAliForm développe la politique de formation dans le champ professionnel de l'agriculture ainsi que dans les métiers liés au cheval, institue les commissions et en élit les membres. Il adopte le contenu de l'ordonnance sur la formation, des plans de formation et des différents règlements. En outre, il décide de mesures publicitaires pour les métiers. Il approuve aussi le budget et les comptes du fonds en faveur de la formation professionnelle. C'est le comité qui décide de l'adhésion des membres et de la représentation externe de l'organisation.

Dans les organes de l'OrTra AgriAliForm subordonnés au comité, tous les métiers du champ professionnel de l'agriculture sont représentés. La composition des organes repose sur le principe d'une représentation équitable de la formation scolaire et pratique. Ce principe permet de satisfaire aux exigences de la formation duale de manière optimale.

En 2025, le comité s'est réuni à cinq reprises. Outre les affaires qui reviennent chaque année, comme l'approbation des comptes et l'organisation de l'assemblée des délégués, il a surtout traité des thèmes suivants :

- Révision de la formation professionnelle initiale CFC : adoption finale des documents de mise en œuvre, mise en route de la révision des catalogues d'examen de procédure de qualification (PQ) et prise de décisions stratégiques quant au Permis phytosanitaire (PPh) ainsi qu'à la révision des structures de l'OrTra.
- Révision de la formation agricole initiale AFP : adoption du plan et de l'ordonnance de formation pour la consultation interne, puis préparation de ces documents pour la consultation externe
- Révision de la formation professionnelle supérieure : réalisation d'une enquête sur le champ professionnel, choix d'un accompagnement pédagogique ; les premières esquisses pour les nouveaux PQ sont disponibles
- Divers : adoption du nouveau règlement d'exécution pour le Fonds en faveur de la formation professionnelle, du nouveau règlement sur les cours interentreprises (CI), du règlement de la commission D+Q et des nouvelles compositions de différents organes de l'OrTra.
- Décisions à l'attention de l'assemblée des délégués : convocation d'une assemblée extraordinaire des délégués et approbation de la procédure de succession de Loïc Bardet à la présidence ainsi que des nouveaux statuts de l'OrTra.

Une décision particulièrement importante était l'approbation de la proposition de Demeter de devenir membre ordinaire de l'OrTra à partir du 1^{er} janvier 2026.

1.1.2 Commission du fonds

La commission du fonds est responsable de la gestion du fonds en faveur de la formation professionnelle, notamment de la préparation du budget global et de l'établissement des comptes annuels en collaboration avec la comptabilité. Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie à deux reprises pour examiner en détail les comptes annuels 2024 et le budget 2026 du fonds, des métiers liés au cheval et de l'organisation. Les comptes annuels 2024 ont été contrôlés et adoptés à l'attention du comité pour approbation. Le budget 2026 a été finalisé et envoyé au comité avec des modifications, notamment pour assurer la comparabilité. Il a été recommandé au comité d'approuver ce budget. Une attention particulière a été accordée à une budgétisation réaliste ainsi qu'à un examen critique des résultats financiers et des divergences par rapport au budget. Le groupe de travail sur le système d'encaissement du fonds s'est lui aussi réuni. En 2025, les bases d'un nouveau système d'encaissement ont continué de se concrétiser. Dans ce cadre, il a notamment été question d'élaborer les modèles de la prochaine structure des cotisations des membres et des partenaires, et de clarifier les questions d'organisation quant à l'encaissement de ces cotisations.

1.1.3 Commission Développement professionnel et qualité (commission D+Q)

La commission D+Q occupe une place importante dans le système de la formation professionnelle en Suisse en ce qui concerne le développement de ces métiers, l'assurance qualité de la formation et de l'adaptation aux nouvelles exigences. Dans la commission travaillent l'OrTra AgriAliForm, la Confédération et les cantons

en étroite collaboration et apportent leurs perspectives respectives.

En 2025 aussi, la commission D+Q a accompagné de près les révisions en cours de la formation professionnelle initiale CFC ou AFP. Pour traiter de façon ciblée les différentes problématiques, elle s'est une fois de plus appuyée sur le groupe d'accompagnement Révision et des groupes de travail spécifiques.

Au cours de l'année sous revue, c'étaient notamment les travaux suivants qui étaient sur le devant de la scène :

- Préparer les plans de formation et l'ordonnance de formation révisés d'agropaticien-ne AFP pour la consultation interne ou plus exactement accompagner et conseiller la révision de l'AFP.
- Mettre en route les premiers préparatifs pour la révision des catalogues d'examen PQ pour le CFC.
- Conseiller le comité de l'OrTra AgriAliForm sur des décisions stratégiques relatives à l'organisation, p. ex. documents CI supplémentaires, Permis PPh ou approbation des documents de mise en œuvre CFC.

1.1.4 Commission de surveillance des cours interentreprises (CS CI)

La CS SI garantit la qualité, l'organisation et la réalisation des CI. Elle contrôle aussi leur adéquation avec les dispositions légales et les plans de formation. En 2025, une emphase particulière a été placée sur le développement des CI dans le prolongement de la révision en cours de la formation professionnelle initiale. Dans ce cadre, de nouveaux documents de cours pour les CI communs à toutes les professions ont été commandés. En parallèle, une plateforme numérique de gestion des CI a été finalisée et implémentée. Par ailleurs, l'objectif de reconnaître le CI Maniement de la tronçonneuse comme premier jour du cours de base sur la récolte du bois a été poursuivi.

Dans le cadre de l'assurance qualité, la CS a effectué des visites dans huit centres CI au cours de l'année sous revue, desquelles elle a tiré un bilan général positif : les exigences posées à la planification, à l'organisation et à la réalisation des cours ont toutes été bien voire très bien remplies. La CS a aussi fait en sorte que tous les centres CI remettent dans les temps leur auto-déclaration annuelle d'assurance qualité ainsi que les documents relatifs à leur financement, à savoir les coûts effectifs de l'année précédente et du budget de l'année suivante. En 2025, tous les centres CI ont été exceptionnellement priés de déjà remettre le budget des CI pour l'année scolaire 2026/2027. Ainsi, le secrétariat pourra demander à la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle d'augmenter le montant forfaitaire par jour et par personne en formation.

La journée des responsables CI 2025 s'est tenue au MediZentrum à Berne. Elle portait sur la révision et le développement actuel des CI. Les responsables présents ont aussi pu faire part de leurs expériences et soumettre des propositions d'amélioration concernant la nouvelle plateforme numérique.

1.1.5 Groupe de coordination Marketing et communication (GC M+C)

Comme chaque année, le GC M+C a défini les bases des mesures publicitaires pour les métiers afin de créer une image homogène et moderne au sein du champ professionnel. Dans l'optique de la révision totale de la formation initiale, qui sera mise en œuvre à partir d'août 2026, un gros besoin de corriger toute la communication autour des métiers s'est fait jour. En particulier les contenus, les visuels et les messages ont dû être adaptés aux nouvelles structures, orientations et désignations des professions. Les instruments existants ont aussi dû être contrôlés et développés de manière systématique. Dans ce cadre, le développement des instruments existants et la mise en adéquation des mesures de marketing et de communication étaient au cœur des discussions.

L'OrTra AgriAliForm a travaillé avec le groupe de coordination au remaniement des principaux instruments publicitaires comme les bannières déroulantes, les panneaux thématiques et les panneaux d'arrière-plan. Le contenu de ces instruments a été actualisé et leur visuel changé notamment en vue de la présentation des orientations et des nouvelles exigences après la révision.

En parallèle, il a été avancé au développement du stand pour les foires. De premières propositions ont été élaborées et un calendrier a été défini pour la conception ainsi que pour la présentation et la prise de décision.

Afin de mieux approcher les groupes cibles, une autre emphase a été placée sur la planification des nouvelles vidéos de présentation des métiers et des instruments visuels ainsi que sur le remaniement des contenus en ligne.

L'ensemble de l'année 2025 a été caractérisé par des travaux de conception et par la préparation de mises en œuvre concrètes dans le cadre de la révision totale de la formation initiale.

1.1.6 Commission AQ pour les brevets et les maîtrises

La commission AQ est l'organe opérationnel pour la mise en œuvre des règlements relatifs aux brevets et aux maîtrises. Neuf directions d'examen et huit comités techniques nationaux lui sont rattachés. En 2025, la commission s'est attelée aux tâches suivantes : développer et assurer la qualité dans la formation professionnelle supérieure ; organiser et réaliser les examens finaux ; autoriser des candidat-e-s à se présenter aux examens ; décerner des certificats et des diplômes ; traiter des recours ; sélectionner et former des expert-e-s pour les examens finaux ; élaborer les questions d'examen, les consignes de travail et d'autres documents ; actualiser les instructions, les horaires et le programme des examens ; mettre à disposition et vérifier les questions d'examen ainsi qu'actualiser le descriptif des modules.

1.1.7 Révision totale de la formation professionnelle supérieure

Après les préparatifs en 2024, la révision de la formation professionnelle supérieure a officiellement démarré en 2025. Le groupe responsable du projet a organisé neuf séances, lors desquelles il était principalement question de thèmes fondamentaux communs à toutes les professions. Pour élaborer les compétences opérationnelles (CO) communes à toutes les professions, le groupe a été rejoint par deux autres personnes par métier. Au cours du processus, il est apparu qu'il n'existait plus de CO spécifiques aux professions au niveau des examens de maîtrise. Pour l'examen professionnel, les groupes de travail spécifiques aux professions ont chacun organisé des ateliers de deux journées entières pour élaborer des CO liées aux métiers. À la fin de l'année, les premières ébauches des PQ de toutes les professions étaient prêtes. La distinction claire entre le CFC et la maîtrise a encore constitué un défi majeur.

L'examen professionnel existant depuis longtemps déjà pour l'obtention du brevet fédéral de « spécialiste en agriculture biodynamique » de Demeter doit également être révisé. L'association pour la biodynamie a décidé avec Bio Suisse d'élaborer un examen commun pour l'agriculture biologique, et ce dans un processus indépendant avec un accompagnement pédagogique propre, mais en étroite collaboration avec notre révision totale. L'objectif est que ce diplôme permette également d'être admis à l'examen de maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture. En outre, certains modules doivent en tout cas en partie être reconnus réciproquement.

1.1.8 Commission pour les écoles supérieures ES

La séance annuelle de la commission ES a permis à tou-te-s les prestataires des trois filières de formation d'agrocommerçant-e, d'agrotechnicien-ne et de technicien-ne vitivinicole de partager leurs expériences. Dans l'ensemble, le nombre des diplômé-e-s est en baisse alors qu'ils restent très demandés sur le marché du travail.

La discussion quant à l'admission sur dossier a constitué un point important de cette séance annuelle. Il convient de promouvoir un traitement uniforme de ce type d'admission. De plus, il faut éviter qu'un-e candidat-e refusé-e dans une école soit accepté-e dans une autre.

Comme l'OCM exige une nouvelle approbation tous les sept ans et que cette demande de renouvellement doit être effectuée auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) dans les sept ans qui suivent l'approbation, le processus correspondant a déjà été examiné. Une analyse approfondie des plans d'études cadres est prévue pour 2027. Pour l'heure, aucun changement majeur n'est prévu.

1.1.9 Collaboration dans d'autres organes

L'OrTra AgriAliForm est représentée entre autres à la commission technique consultative du SPAA, au conseil du fonds des moyens d'enseignement des éditions LMZ ainsi que dans l'association AgriAliMedia. Le contact étroit avec la Conférence des directeurs des écoles d'agriculture, à la réunion de laquelle le président et le secrétariat de l'OrTra sont toujours conviés, est aussi très important.

1.2 Autres activités et thèmes prioritaires

1.2.1 Évolution de la formation professionnelle initiale

D'avril à juin 2025 a été menée la consultation interne de l'ordonnance et du plan de formation

d'agropraticien-ne AFC. Les retours reçus ont servi de base à de nouvelles discussions sur l'optimisation de la nouvelle formation professionnelle initiale AFC. Après mise au propre des plans de formation dans les deux orientations Agriculture et Cultures spéciales, six ateliers ont eu lieu pour élaborer les documents de mise en œuvre, notamment les programmes de formations pour les entreprises formatrices, les plans d'études et les inscriptions dans le dossier de formation.

Pour la révision des formations CFC, tous les documents de mise en œuvre ont été formatés, traduits et publiés sur le site web en 2025. L'OrTra AgriAliForm a été soutenue dans ce cadre par les collaboratrices expérimentées de la Haute école fédérale en formation professionnelle.

Tous les organes de l'OrTra AgriAliForm ont été régulièrement informés de l'état d'avancement de la révision des formations AFP et CFC. De plus, les formateurs-trices professionnels, les écoles professionnelles et les responsables CI ont été tenus au courant de l'état d'avancement des travaux tout le long du processus de révision. Pour permettre aux formateurs-trices professionnels de bien se préparer, le secrétariat a informé tous les cantons des changements lors des journées qui leur sont dédiées et ont présenté les nouveaux documents. Ainsi, les formateurs-trices professionnels pourront se familiariser avec le nouveau plan de formation d'ici la rentrée d'août 2026.

1.2.2 SwissSkills et EuroSkills

Aux SwissSkills 2025, les professions d'agriculteur-trice CFC, de maraîcher-ère CFC ainsi que le nouveau métier de viculteur-trice CFC se sont affrontés lors de concours. Les métiers d'aviculteur-trice CFC et d'arboriculteur-trice CFC étaient aussi de la partie avec une démonstration professionnelle. La production végétale bio tenait un stand. Les SwissSkills 2025 ont rencontré un franc succès. Des informations détaillées figurent dans le rapport final des SwissSkills 2025.

Les discussions sur les EuroSkills ont été poursuivies. Une participation du champ professionnel de l'agriculture avec démonstration (« try-a-skill ») a été jugée positive.

1.2.3 Commission d'examen pour le Permis PPh

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'OrTra AgriAliForm tient les rênes de la nouvelle commission d'examen pour le Permis PPh en la personne de Philippe Bise. La commission a mis en route les préparatifs pour pouvoir exercer toutes ses tâches à partir de 2026 (mise en œuvre du nouveau Permis PPh) : reconnaître et surveiller les centres d'examen et de formation continue, assurer l'offre de cours préparatoires à l'examen et vérifier de manière aléatoire la qualité des cours et des examens. L'objectif de la commission au cours de l'année sous revue était de garantir une mise en œuvre en douceur du nouveau Permis PPh. Celle-ci comprenait notamment plusieurs mesures de communication. Un rapport annuel détaillé sur les activités de l'OrTra AgriAliForm pour le Permis PPh est disponible.

1.2.4 Programme Erasmus+

En 2025, le projet Erasmus+ a pu être poursuivi, permettant ainsi à des personnes en formation de faire un stage dans une exploitation à l'étranger. Après que la demande remise l'année d'avant a été validée, le financement est désormais assuré pour les deux années à venir. Au cours de l'année sous revue, trois personnes en formation ont eu l'occasion de faire de précieuses expériences professionnelles et personnelles à l'étranger. Ces trois stages ont eu lieu en Allemagne. De manière générale, l'Allemagne est la destination la plus prisée, talonnée par la Hollande, la Finlande et la France. Tous les retours des participant-e-s ont à nouveau été positifs. La collaboration avec Agrimpuls continue de très bien fonctionner. C'est par cette division qu'une bonne partie des personnes en formation entendent parler de l'offre et se retrouvent à faire un stage.

Il nous importe encore beaucoup de préserver cette offre éprouvée pour la relève agricole et de la développer de manière ciblée.

1.2.5 Révision des structures et des statuts de l'OrTra AgriAliForm

Afin de mieux répondre aux nouvelles structures de la formation de base révisée, l'OrTra AgriAliForm doit s'adapter. Cette restructuration a été élaborée par deux groupes de travail : le premier groupe s'est attelé aux nouvelles structures, tandis que le second a traité des prochaines cotisations des membres. Il y aura désormais des membres ordinaires, des partenaires et des membres avec un statut spécial. Les membres ordinaires représenteront un métier, les partenaires une orientation. Le statut spécial est réservé à l'OrTra

Métiers liés au cheval et à Bio Suisse. Les nouveaux statuts de l'OrTra ont été adoptés en 2025 avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, et les organes ont été reconstitués.

1.2.6 Secrétariat

Le secrétariat est géré sur mandat par la division Agriprof de l'Union suisse des paysans. Petra Sieghart est responsable de la division. Elle est assistée par trois collaboratrices : Diana Fomasi (100 %), Stefanie Steger (100 %, dont 10 % pour la Société suisse d'économie alpestre) et Regina Hartmann (90 %).

2 Comptes annuels 2025

Les comptes de l'OrTra AgriAliForm et les comptes du fonds en faveur de la formation professionnelle sont tenus séparément. Cette distinction permet de répondre aux exigences de transparence et aux dispositions du SEFRI relatives à l'établissement du rapport sur les fonds de formation ayant force obligatoire. Les comptes du fonds en faveur de la formation professionnelle bouclent l'exercice 2025 sur un bénéfice de Fr. 5098.25.

Les comptes de ce fonds comprennent les dépenses des trois prestataires OrTra AgriAliForm, organisations membres et organisations cantonales. En outre, les recettes et les dépenses de l'OrTra Métiers liés au cheval sont aussi représentées dans le fonds en faveur de la formation professionnelle. Les dépenses concernent surtout le développement des offres de formation, l'organisation des CI et les travaux liés aux projets dans le cadre des révisions. L'OrTra AgriAliForm doit se financer pratiquement toute seule par ses organisations membres. L'organisation avait prévu une perte de Fr. 5300.00. Les comptes bouclent l'exercice 2025 sur la perte beaucoup plus importante de Fr. 22 436.80. Cet écart découle de deux séances supplémentaires du comité et de la charge engendrée par le remaniement des structures de l'OrTra AgriAliForm en raison des révisions des formations. À partir de 2026, il s'agira donc de reconstituer la fortune qu'a engagée l'organisation. Étant donné la nouvelle répartition des comptes entre le fonds en faveur de la formation professionnelle et l'organisation, il existe de toute façon d'importantes différences dans la répartition entre le fonds et l'organisation.

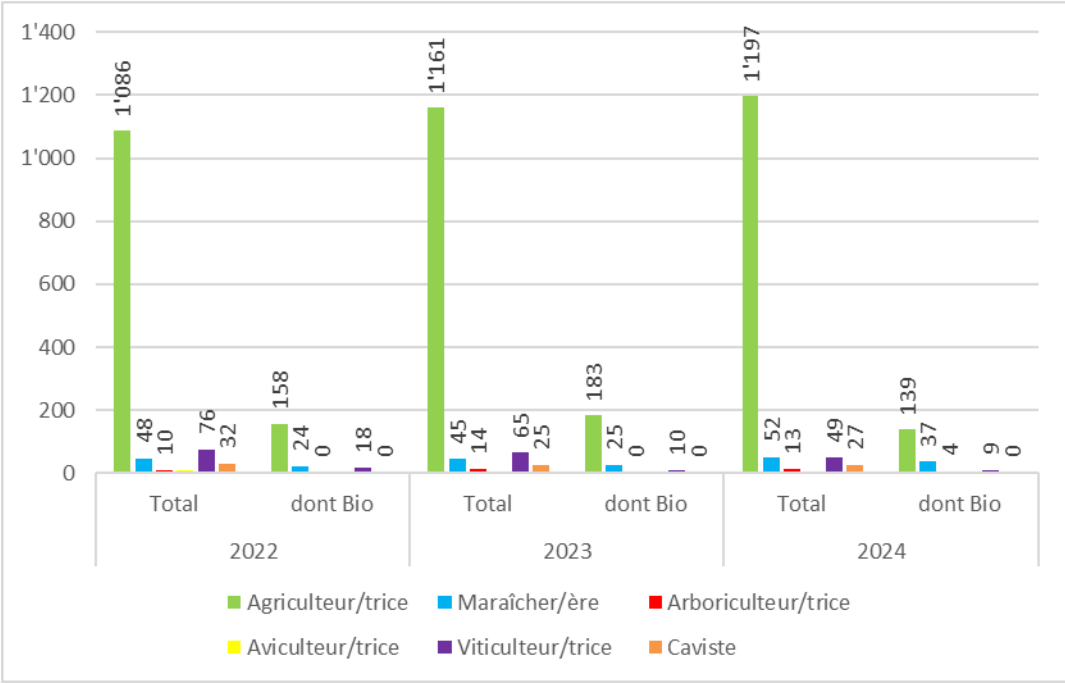
Annexes

Nombre de personnes en formation en 1^{re}, 2^e et 3^e années d'apprentissage au 1^{er} septembre 2025

Kanton canton	EFZ CFC						EBA AFP		
	LW Agr	GF Av	GG Ma	OF Arb	WI Vi	WT Ca	F: LW Or: Agr	F: SK Or: CS	F: WB Or: Vi
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
AG	168	1	4		6	1	13	1	
AI, AR, SG	281	2	3		7		14		
BE	666		14		5		40		
BL	61	2	4		9	2	6		
FR	287	4	11	2	4		10	1	
GE	16				4	1	1		
GR, GL	194				4	1	16		
JU	70	1		3			6		
LU	321	2	8	1	2		10		
NE	66			1	10	6	2		
NW,OW	53								
SO	98		5				3		
SZ	89						3		
TG	163		11	5	3	1	10		
TI	41		9		15	8	5	6	1
UR	64						1		
VD	193		3	2	27	15	10	1	
VS	71			11	20	22	8	1	
ZG	40		2				2		
ZH, SH	248	1	11	4	14	6	14	2	
Total	3'190	13	85	29	130	63	174	12	1
Total CH	3'510						187		

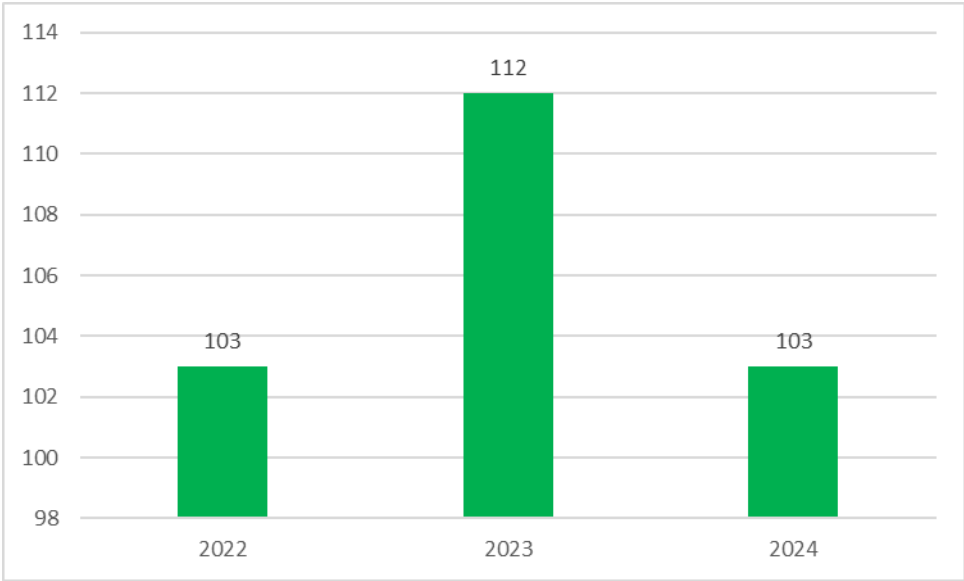
Nombre de CFC décernés

Profession	2022		2023		2024	
	Total	dont Bio	Total	dont Bio	Total	dont Bio
Agriculteur/trice	1'086	158	1'161	183	1'197	139
Maraîcher/ère	48	24	45	25	52	37
Arboriculteur/trice	10	0	14	0	13	4
Aviculteur/trice	11	2	7	0	7	0
Viticulteur/trice	76	18	65	10	49	9
Caviste	32	0	25	0	27	0
Total	1'263	202	1'317	218	1'345	189



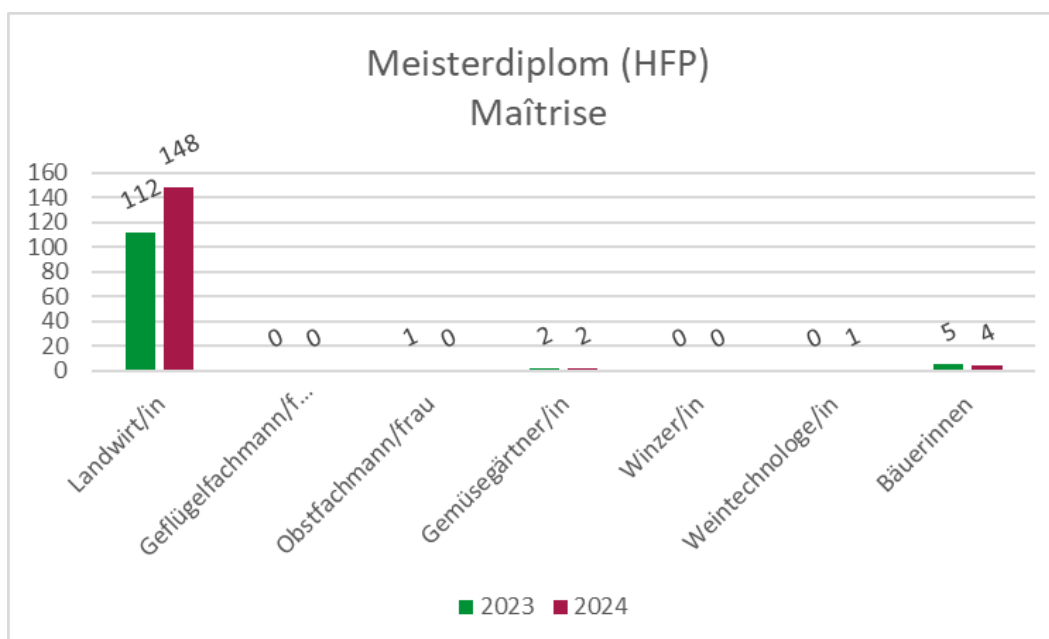
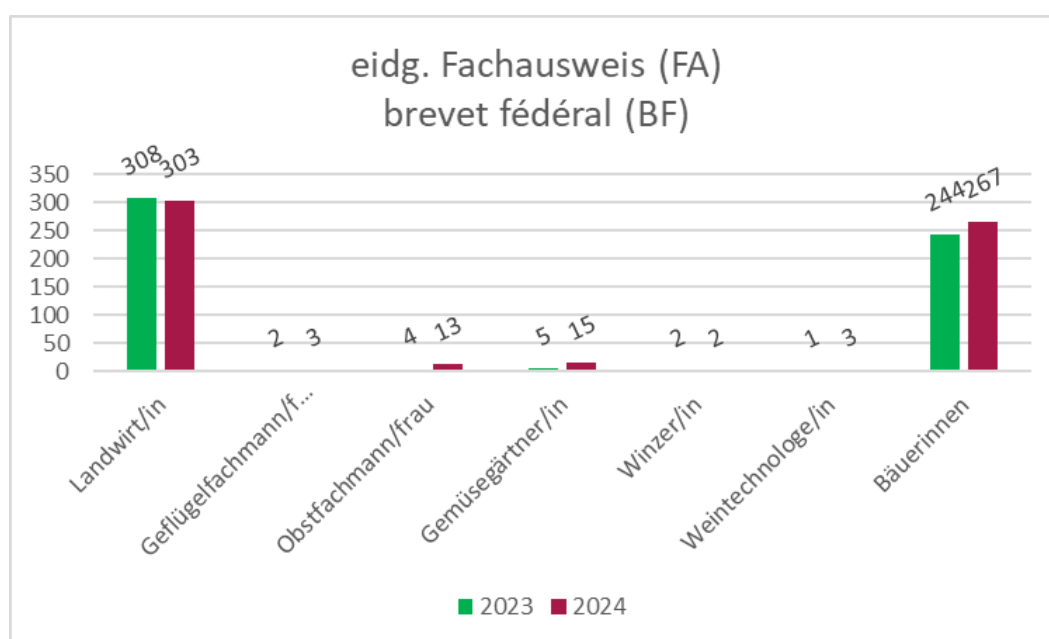
Nombre d'agropatients-ne-s ayant obtenu leur AFP

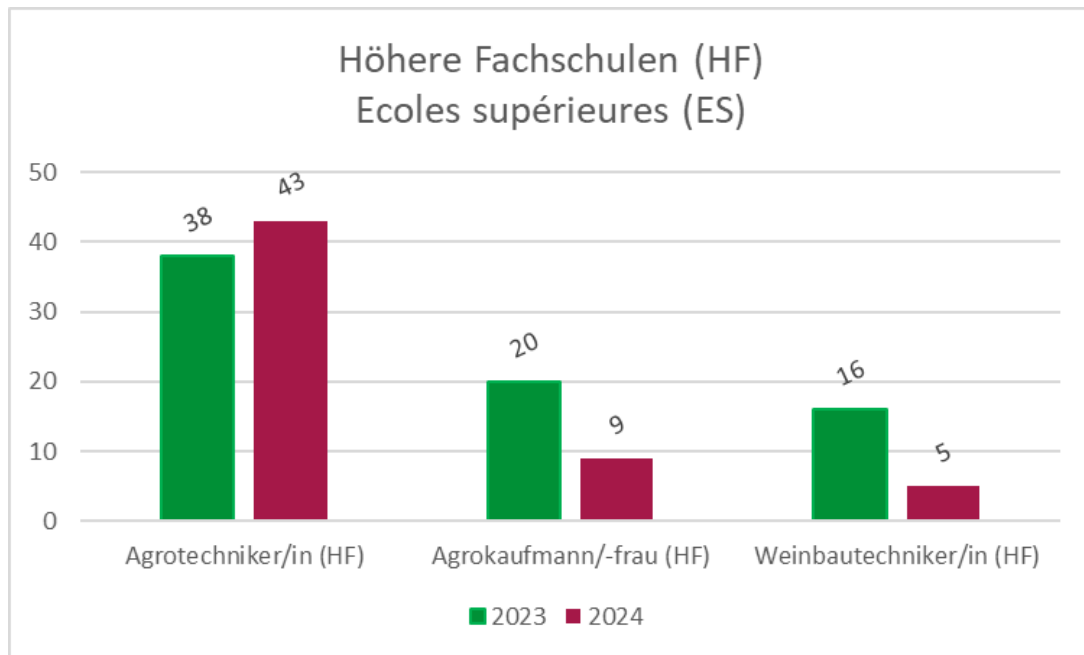
Fachrichtung	Absolventen lauréats			orientation
	2022	2023	2024	
Landwirtschaft	103	112	103	agriculture
Spezialkulturen	0	0	0	cultures spéciales
Weinbereitung	0	0	0	vinification
Total	103	112	103	total



Nombre de diplômes décernés en formation professionnelle supérieure

Beruf	eidg. Fachausweis (FA)		Meisterdiplom (HFP)		Höhere Fachschulen (HF)		Profession
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
Landwirt/in	308	303	112	148			Agriculteur/trice
Geflügelfachmann/frau	2	3	0	0			Aviculteur/trice
Obstfachmann/frau	4	13	1	0			Arboriculteur/trice
Gemüsegärtner/in	5	15	2	2			Maraîcher/ère
Winzer/in	2	2	0	0			Viticulteur/trice
Weintechnologe/in	1	3	0	1			Caviste
Bäuerinnen	244	267	5	4			Paysanne
Agrotechniker/in (HF)					38	43	Agro-Technicien/ne (ES)
Agrokaufmann/-frau (HF)					20	9	Agro-Commerçant (ES)
Weinbautechniker/in (HF)					16	5	Technicien/ne Vitivinicole (ES)
Total	566	606	120	155	74	57	total





Composition des organes de l'OrTra AgriAliForm en 2025

P: président - X: membres - I: Information

Vorstand / comité (5 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Bardet Loïc (bis 31.10.2025)	AGORA	P
Théraulaz Carine (ab 31.10.2025)	Berufsneutral	P
Théraulaz Carine (bis 31.10.2025)	VSW - ASCV	x
Augstburger Ueli	SBV - USP	x
Bise Philippe	AGORA	x
Contat Karine	Bio Suisse	x
Frank Derek (bis 10.10.2025)	Pferdeberufe	x
Gerber Anne-Catherine	SBLV-USPF	x
Guyer Urs	Bio Suisse	x
Heuberger Nicolas	AGORA	x
Horisberger André	Bio Suisse	x
Huber Reto (ab 02.06.2024)	VSGP - UMS	x
Lütolf Jakob	SBV - USP	x
Maddalena Lisa (ab 25.10.2024)	SOV - FUS	x
Messeiller Sacha (ab 31.10.2025)	VignobleSuisse	x
Odiet Pierre-André	AGORA	x
Reiss Simone (ab 17.06.2025)	Pferdeberufe	x
Savoy Olivier	VSW - ASCV	x
Schädeli Alfred (ab 30.10.2025)	Demeter	x
Schmid Koch Sandra	SBLV - USPF	x
Vetter Thomas (ab 01.01.2025)	SBV - USP	x
Voegeli Ueli	SBV - USP	x
Zumkehr David	Aviforum	x
Zürcher-Egloff Jeanette	SBLV - USPF	x

Fondskommission / commission du fonds (3 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Lütolf Jakob	SBV - USP	P
Augstburger Ueli	SBV - USP	x
Bardet Loïc (bis 31.10.2025)	AGORA	x
Felley Pierre-Yves	WLK - CVA	x
Frank Derek (bis 31.2.2025)	Pferdeberufe	x
Mettler Thomas	SBV - USP	x
Nett Pablo	Zürcher Bauernverband	x
Reiss Simone (ab 19.06.2025)	Pferdeberufe	x
Savoy Olivier	VSW - ASCV	x

KG Marketing+Kommunikation/GC marketing+communication (2 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Théraulaz Carine (bis 20.03.2025)	VignobleSuisse	P
Jenni Erika	Aviforum	x
Brodard Marilyn	VSGP - UMS	x
Guyer Urs	Bio Suisse	x
Helfenstein Sandra	SBV - USP	x
Gallifa Lucille	AGORA	x
Maddalena Lisa	SOV - FUS	x
Messeiller Sacha (ab 01.11.2025)	VignobleSuisse	x
Zürcher-Egloff Jeanette	SBLV - USPF	x

KG allgemeinbildender Unterricht / GC culture générale (3 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Aeberhard Karin	Inforama	x
Charlotte Beuret	FRI	x
Bruppacher Melchior	LZ Liebegg	x
Douw Marlies	Agrilogie	x
Freitas Emmanuel	Cernier	x
Martin Gygax	BZ Wallierhof	x
Jegen Christian	Strickhof	x
Keller Hanspeter (ab 18.02.2025)	Arenenberg	x
Luzi Adrian	Plantahof	x
Schneider Vanessa	IAG Grangeneuve	x
Thürig Fredy (ab 18.03.2025)	BBZN	x

Aufsichtskommission ÜK / Commission de surveillance CIE (2 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Augstburger Ueli	SBV - USP	P
Jenni Erika (bis 31.12.2025)	Aviforum	x
Brodard Marilyn	VSGP - UMS	x
Freund Stefan (ab 05.03.2025)	SBV - USP	x
Gautschi Markus	VSW - ASCV	x
Leimer Nicola (bis 31.12.2025)	SBBK	x
Maddalena Lisa	SOV - FUS	x
Messeiller Sacha (ab 31.10.2025)	VignobleSuisse	x
Théraulaz Carine (bis 31.10.2025)	VignobleSuisse	x
Wermuth Bruno	Bio Suisse	x
Bardet Loïc	AGORA	I

QS-Kommission / commission AQ (5 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Odiet Pierre-André	AGORA	P
Bise Philippe	AGORA	x
Furrer Tobias (ab 01.10.2025)	SBV - USP	x
Gallandat Thierry	AGORA	x
Guignard Aurélie	SBLV-USPF	x
Häfliger Hansruedi	SBV - USP	x
König Simone	VSGP - UMS	x
Leyat Cédric	VSW - ASCV	x
Matzinger Evelin	SBV - USP	x
Moser Stefan (bis 01.10.2025)	SBV - USP	x
Praz Coraline (ab 01.09.2025)	SOV - FUS	x
Ruggli Dominique (bis 01.09.2025)	SOV - FUS	x
Schmid Koch Sandra	SBLV-USPF	x
Théraulaz Carine	VignobleSuisse	x
Tüscher Christian	SBV - USP	x
Zumkehr David	Aviforum	x

Komm. B + Q / Comm. D + Q (4 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Bardet Loïc (bis 31.10.2025)	AGORA	P
Théraulaz Carine (ab 31.10.2025)	Berufsneutral	P
Théraulaz Carine (bis 31.10.2025)	VignobleSuisse	x
Berset Florian	SBFI - SEFRI	x
Birrer Daniela	Bio Suisse	x
Brodard Marilyn	VSGP - UMS	x
Cornut Didier (bis 31.12.2025)	VSW - ASCV	x
Fürst Michele	SBBK - CSFP	x
Lucille Gallifa	AGORA	x
Gilliéron Simon	VignobleSuisse	x
Guyer Urs	Bio Suisse	x
Huber Reto	VSGP - UMS	x
Lehmann Ueli (bis 31.12.2025)	SBV - USP	x
Maddalena Lisa	SOV - FUS	x
Mauron Eric	AGORA	x
Messeiller Sacha (ab 31.10.2025)	VignobleSuisse	x
Monney Laurent	SBBK - CSFP	x
Poli Giacomo (bis 01.12.2025)	SBV - USP	x
Pottu Yves (bis 31.12.2025)	SLK	x
Spörri Reto (bis 31.12.2025)	SLK	x
Tobler Matthias (bis 31.12.2025)	VSW - ASCV	x
Vetsch Lukas	SOV - FUS	x
Wey Stephan	SBBK - CSFP	x
Zumkehr David	Aviforum	x

Ausschuss HF / Ausschuss ES (1 Sitzung / séance)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Odiet Pierre-André	QSK OdA AAF	P
Cornut Didier	Arbeitgeber AAF	x
Gassmann Geneviève	fenaco	x
Gerwig Claude	Bildungsanbieter, Strickhof WT	x
Hartmann Hubert	Arbeitgeber AAF	x
Herminjard David (ab 21.05.2025)	BBZN Grangeneuve	x
Reinhard Fabien (bis 21.05.2025)	BBZN Grangeneuve	x
Stalder Luc	fenaco	x
Zurflüh Matthias	Bildungsanbieter, Feusi AK	x

Vorstand AgriAliMedia / comité AgriAliMedia (4 Sitzungen / séances)

Mitglieder / Membres	Organisation / Institution	Funktion / Fonction
Bardet Loïc	OdA AAF – OrTra AAF	P
Girardin Olivier	SLK	x
Klauser-Zürcher Adrian	OdA AAF – OrTra AAF	x
Sieghart Petra	OdA AAF – OrTra AAF	x
Willi Martin	SLK	x
Zürcher Jonas	SLK	x

Brugg, 18.05.2026